

PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de MAZINGARBE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

EXPLOITATION D'UNE CARRIERE DE CRAIE
PAR LA SOCIETE FINANCIERE VARET

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 2 février 2018, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours à partir du 5 mars 2018, sur la demande d'exploitation d'une carrière de craie, sur la commune de MAZINGARBE par la Société FINANCIERE VARET.

M. Philippe VARET est chargé du suivi du dossier de la Société FINANCIERE VARET (Tél. : 03.21.29.13.66).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de MAZINGARBE – 42, rue Alfred Lefebvre, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : BULLY-LES-MINES, GRENAY, LIEVIN, LOOS-EN-GOHELLE, HULLUCH, HAISNES, VERMELLES et NOYELLES-LES-VERMELLES.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de MAZINGARBE du 5 mars 2018 au 6 avril 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de MAZINGARBE ou les formuler à M. Pierre GUILLEMANT, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 5 mars 2018 de 9 h à 12 h
- le mardi 13 mars 2018 de 14 h à 17 h
- le mercredi 21 mars 2018 de 9 h à 12 h
- le samedi 31 mars 2018 de 9 h à 12 h
- le vendredi 6 avril 2018 de 14 h à 17 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 5 mars 2018 au 6 avril 2018, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation – Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de MAZINGARBE ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisation, les informations relatives à ce projet.